ÉLIGIBLE **CPF**

BLOC DE **COMPÉTENCE**

GESTION DES COMPÉTENCES ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

RNCP35878BC06

OBJECTIFS

- Définir la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et son cadre juridique.
- Piloter et animer la mise en place d'un projet GEPP en lien avec la stratégie de l'entreprise.
- Mettre en place les outils adéquats pour réaliser l'état des lieux des emplois et compétences.
- Construire un plan prévisionnel d'actions "strategic workforce planning".
- Repérer les potentiels, développer et valoriser les compétences.

LES PLUS

- Une mise en pratique concrète de la méthode et des outils de GEPP
- De nombreuses applications pratiques traitées en groupes pour illustrer les thèmes abordés : exercices, jeux de rôles, échanges et témoignages
- Des conseils personnalisés pour bâtir une GEPP avec ses propres outils
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle.

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend: • L'étude d'un dossier de candidature • Un entretien téléphonique. Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. À l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.
Certificateur : **SUP des RH**
N° d'enregistrement au RNCP : 35878
Date d'enregistrement : 15/09/2021

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

1 MODULES

3 JOURS

de formation
en présentiel
+ examen

21 HEURES

MODULE #1
Bâtir une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) performante et opérationnelle
Anticiper les évolutions des emplois et compétences, attirer et fidéliser les talents
3 JOURS

PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

BÂTIR UNE GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP) PERFORMANTE ET OPÉRATIONNELLE (3 JOURS - GPEC)

› Définir la GEPP et son cadre juridique
- – Les enjeux pour les différents acteurs, les bénéfices pour l'entreprise
- – Le cadre légal depuis la loi de cohésion sociale
- – De la GPEC vers la GEPP : définition de la démarche GEPP

› Cadrer sa démarche GEPP
- – Le processus GEPP : les étapes de la démarche
- – Définir les objectifs visés et constituer un groupe projet
- – Identifier les axes stratégiques de l'entreprise avec la matrice SWOT

Atelier : identifier les rôles et enjeux des acteurs de la GEPP

› Réaliser l'état des lieux de l'existant
- – Identifier les différentes notions : compétence, poste, fonction, emploi-type, référentiel métiers/compétences, potentiel, talent
- – Élaborer les outils adaptés à son contexte : référentiel métier, compétences, fiches métier
- – Analyser les ressources sur le plan quantitatif et qualitatif

Cas pratique : construire un référentiel métier à partir d'un contexte proposé
Cas pratique : rédiger une fiche fonction sur la base d'un modèle proposé
- – Évaluer les compétences internes à l'aide des référentiels et dispositifs d'évaluation

Quiz interactif sur les différents modes d'évaluation des compétences

› Anticiper l'avenir et planifier les ressources
- – Identifier les facteurs et types d'évolutions ayant un impact sur les emplois et les compétences
- – Catégoriser les emplois en fonction du risque identifié (grille de criticité)
- – Planifier les ressources nécessaires à l'aide du "Strategic Workforce Planning"
- – Élaborer des plans d'actions visant à réduire les écarts entre les besoins actuels et ressources futures

Étude de cas : mettre en place un plan d'action prévisionnel

› Communiquer sur la démarche et impliquer les acteurs
- – Les leviers de communication pour chaque acteurs : RH, managers et salariés, direction, IRP
- – Élaborer un plan de communication interne

Cas pratique : construire un plan de communication interne adapté à son contexte

› Développer et valoriser les compétences
- – Formation et tutorat : dispositifs de formation et plan de développement des compétences
- – Mobilité : entretien de mobilité interne, bourse d'emploi, aires de mobilité, parcours de professionnalisation
- – Gestion des talents : analyse de potentiels "people review", plans de succession
- – Articulation des entretiens annuels et professionnels avec la GEPP

Fiches synthèses des dispositifs de formation
Atelier sur les points clés à retenir

TAUX DE RÉUSSITE

100% des candidats ont obtenu la certification (taux calculé sur la base des résultats des trois dernières années, actualisé au 2 janvier 2024).

PROMOTIONS À VENIR

15 au 17 Novembre 2023 - GPEC

4 au 6 Mars 2024 - GPEC

19 au 21 Juin 2024 - GPEC

12 au 14 Novembre 2024 - GPEC

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
Paris Montparnasse

TARIFS

2 575 € HT incluant :

- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Préparation à l'examen

Validité : 30/06/2024

Réf : **KPEC**
Formacode : 33091

Plus de détails sur cette formation :
www.gereso.com/KPEC

GERESO

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe).....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse .....

Code postal |__|__|__|__|__|__| ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax.....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom .....Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe) .....E-mail.....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail .....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__|__| .....

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr

** L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*